



CNGF
COMITÉ NATIONAL
DES GÉOPARCS
DE FRANCE



Rapport moral et d'activité

2025

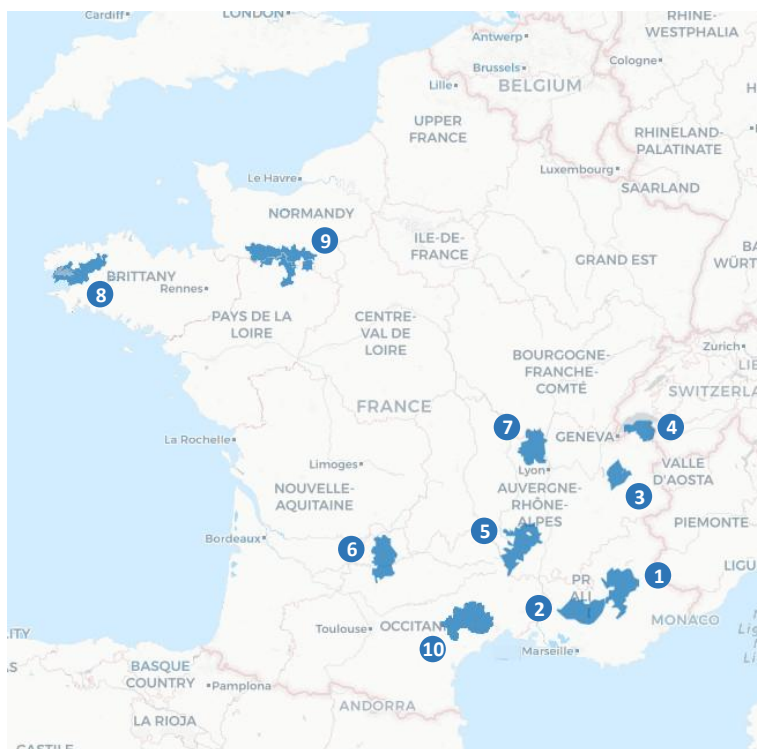
1 Préambule

Les Géoparcs français

Créé en 2014, le comité national des Géoparcs de France (CNGF) réunit les Géoparcs mondiaux UNESCO français pour engager concertation et coopération entre territoires labellisés.

Ils sont aujourd'hui au nombre de 10 :

- 1 Géoparc de Haute-Provence
- 2 Géoparc du Luberon
- 3 Géoparc du Massif des Bauges
- 4 Géoparc du Chablais
- 5 Géoparc des Monts d'Ardèche
- 6 Géoparc des Causses du Quercy
- 7 Géoparc du Beaujolais
- 8 Géoparc d'Armorique
- 9 Géoparc Normandie-Maine
- 10 Géoparc Terres d'Hérault



L'organisation du CNGF

Le Comité National des Géoparc de France fonctionne conformément aux statuts qui le régissent.

Les membres du CNGF sont de 2 types :

Membres institutionnels

Les Géoparc mondiaux UNESCO : 2 représentants + 2 suppléants	➔ 2 votes par Géoparc
La commission nationale française pour l'UNESCO	➔ 1 vote
Les ministères (environnement, culture, tourisme), le BRGM, la section Géologie de la SGF, le Muséum National d'Histoire Naturelle	➔ Voix consultative

Membres associés

Territoires candidats au label	➔ Voix consultative
--------------------------------	---------------------

L'assemblée générale ordinaire a lieu une fois par an.

Les membres du bureau de l'association sont les suivants :

- Présidente : Marie-Pierre Berthier (Géoparc du Chablais)
- Vice-président(e)s :
 - Christelle Moussay (Géoparc de Normandie-Maine)
 - Patrick Böhle (Géoparc des Monts d'Ardèche)
- Secrétaire : Floriane Hérou-Frugier (Géoparc du Beaujolais)
- Trésorier : Christophe Lansigu (Géoparc du Massif des Bauges)

2 Rapport moral

Janvier : élection finale du Bureau

Ce rapport démarre le 24 janvier 2025, date de l'élection définitive du bureau du CNGF. Pour rappel, le président sortant, Jean-Simon Pagès, a remis son mandat le 19 décembre, date fixée à l'origine pour l'assemblée générale et l'élection d'un nouveau bureau du CNGF. Une vice-présidence, le secrétariat général et la trésorerie ont été pourvus à cette date.

L'élection, fin janvier, des deux postes à pourvoir, présidence et 2^e vice-présidence, s'est déroulée en visioconférence, la confidentialité du vote étant assurée par le dispositif Balotilo, retenu pour l'occasion.

Les deux postes ayant enregistré chacun une seule candidature, ils ont été pourvus dès le 1^{er} tour, à l'unanimité.

Le bureau du CNGF a donc été constitué pour les deux années à venir, 2025 et 2026 :

- Présidence : Marie-Pierre Berthier, vice-présidente du Géoparc mondial UNESCO du Chablais
- 1^{ère} vice-présidence : Patrick Böhle, vice-président du Géoparc mondial UNESCO des Monts d'Ardèche
- 2^e vice-présidence : Laurent Marting, président du Géoparc mondial UNESCO de Normandie Maine
- Secrétariat général : Floriane Hérou-Frugier, cheffe de projet, Géoparc mondial UNESCO du Beaujolais
- Trésorier : Christophe Lansigu, chargé de mission, Géoparc mondial UNESCO du Massif des Bauges

Afin de fonctionner efficacement, le bureau a décidé de se réunir en visio une fois par mois, le mercredi matin.

Mars : premier rendez-vous : UNESCO

Plusieurs événements ont été organisés à l'UNESCO, du 4 au 6 mars. Pour la première fois, le réseau du CNGF a siégé au cœur de l'institution.

L'EGN – réseau européen des Géoparcs - a organisé son Meeting de Printemps au siège de l'institution, pour la première fois de son histoire, en partenariat avec l'Union internationale des Sciences Géologiques (UISG) et le Réseau mondial des Géoparcs (GGN) et avec le soutien de la Délégation permanente de la France auprès de l'UNESCO.

Le CNGF a apporté son aide dans la mesure des besoins, assurant une présence efficace. Le réseau s'est fortement mobilisé pour répondre présent à cette invitation majeure.

Parallèlement, également au siège de l'UNESCO, s'est déroulée la célébration du 10^e anniversaire du Programme International pour les Géosciences et les Géoparcs (PIGG) : « célébrer une décennie des Géoparcs mondiaux UNESCO », organisée le 4 mars.

Enfin, un cocktail, installé sur place le 5 mars au soir, a permis aux Géoparcs présents de partager les plaisirs de leurs terroirs et de faire connaître toutes leurs richesses gastronomiques, mets et boissons, avec un réel succès... Fort de la réputation de la France, le stand du CNGF a connu un succès sans pareil tout au long de la soirée.

Par ailleurs, à l'initiative du CNGF, une **rencontre des Géoparcs français avec la Délégation permanente de la France auprès de l'UNESCO** a été initiée le 6 mars. Les représentants des Géoparcs ont été reçus par Madame Isabelle Desvignes, déléguée permanente adjointe de la France auprès de l'UNESCO et Madame Ivana Nyffenegger, première conseillère politique. Plusieurs sujets ont été abordés, notamment, les éventuelles zones de collaboration entre le réseau et la délégation diplomatique, ainsi que les enjeux de la francophonie.

Ci-dessous, extrait de la lettre d'information du réseau européen – EGN (par les Coordinateurs – Sophie et Babis).

Dear Colleagues,

This is our first newsletter since our very successful meeting at UNESCO, Paris. We sincerely hope that this event is a special memory for you—a celebration of all that Geoparks can and will be. We'd like to thank everyone who took part for their contributions; it was a true networking event.

The evening buffet with Geopark produce was a real success and made a strong impression on our colleagues and guests at UNESCO, despite the unfortunate last-minute issues. Thank you all once again for the efforts you made to provide produce, there was a super atmosphere in the UNESCO 7th floor restaurant that evening.

Mai : déplacement en Armorique – Présidence

À l'occasion d'une visite du site de Carnac par les Ambassadeurs auprès de l'UNESCO, en vue de son classement, la commission permanente française pour l'UNESCO, accompagnée d'une quinzaine d'ambassadeurs, a proposé de poursuivre le déplacement avec une rencontre sur le site du Géoparc Armorique. Celui-ci a souhaité que le CNGF soit officiellement représenté, ce qu'a fait la présidente.

Une rencontre courte, mais efficace, s'est déroulée sur site le 22 mai. Elle a permis de présenter les enjeux principaux des Géoparcs français et de répondre à de nombreuses interrogations concernant les différentes organisations et structures de gestion. Ce type d'initiatives favorise un dialogue très constructif et encourage les pays à envisager la création de Géoparcs dans leurs territoires.

Septembre : 11^e Conférence Internationale des Géoparcs mondiaux UNESCO

Chili, du 7 au 12 septembre, à Témuco City, Géoparc de Kütralkura dans la région Araucania.

Onze territoires membres du réseau français des Géoparcs ont participé aux travaux de la 11^e conférence du réseau mondial, couplée à la 5^e assemblée générale du GGN.

Étaient présents : Massif des Bauges, Haute-Provence, Normandie-Maine, Chablais, Causses du Quercy, Armorique, Terres d'Hérault.

Parmi les faits marquants, on retiendra les élections à la présidence et au bureau exécutif du GGN. Celui-ci est désormais présidé par Artur SA, Portugal ; les vice-présidents sont Kana FURUSAWA et Jianping ZHANG, secrétaire général, Nikolaos ZOUROS, trésorier, Guy MARTINI.

Le bureau comprend également 10 membres sans fonction précisée.

Parallèlement, 16 nouveaux Géoparcs ont été labellisés, ce qui porte à 229 le nombre de Géoparcs UNESCO dans le monde, issus de 50 pays sur 5 continents.

Par ailleurs, la conférence a permis d'aborder toutes les compétences des Géoparcs à travers des ateliers efficaces et nombreux : géotourisme, partage des connaissances, préservation des patrimoines géologiques, sensibilisation aux risques naturels, ...

Plusieurs Géoparcs français ont animé des ateliers.

En revanche, compte tenu de l'éloignement géographique de la Conférence, il a été décidé de ne pas participer à l'exposition Geo Fair.

En revanche, le Géoparc de Kütralkura a organisé un salon des artisans locaux, particulièrement attrayant, permettant d'apprécier les savoir-faire de ce territoire, chargé d'histoire. En effet, il dispose d'une géologie exceptionnelle, pays de lacs et de grands volcans, avec une culture ancestrale préservée par les communautés Mapuches autochtones « Peuple de la Terre ».

Prochaine conférence au Portugal en 2027.

3 novembre : le CNGF est invité au Sénat

Préparée tout au long de l'année 2025, à l'initiative et grâce à l'engagement de Patrick Böhle, la rencontre des Géoparcs avec les sénateurs s'est enfin tenue le 3 novembre. Invités par le sénateur d'Ardèche, Mathieu Darnaud, les Géoparcs labellisés et aspirants ont répondu présents, soit 11 sur 12.

La délégation du CNGF a été reçue par Jean-Yves Roux, sénateur des Alpes de Haute-Provence, qui s'est volontiers prêté à quelques instants de dialogue. Le sénateur de la Mayenne, Guillaume Chevrolier, était également présent. Il a permis aux participants de visiter des lieux emblématiques comme l'hémicycle ou la bibliothèque du Sénat.

Cependant, dans le contexte d'instabilité politique de l'automne dernier, le dialogue attendu avec les sénateurs n'a pu avoir lieu comme prévu, mais la **demande de reconnaissance des Géoparcs français** demeure la même : être inscrit comme structure constituée et agissante dans le code de l'environnement. De nouveaux contacts doivent être pris tandis que les premiers sont poursuivis.

Cette demande a également été détaillée à Kristof Vandenberghe, présent avec les Géoparcs, qui s'est prêté à un dialogue très constructif avec la délégation. Tous les sujets en cours, qu'il s'agisse d'interrogations liées au fonctionnement du GGN suite aux élections du Bureau exécutif, des règles de validation – le CNGF proposant de passer de 4 à 6 ans entre deux revalidations après la 1^{ère}, qui resterait maintenue à 4 ans -, ou encore des activités à développer dans le cadre des Géoparcs francophones ont été abordés. Ce fut un temps de travail particulièrement efficace, auquel participait aussi Sonia Bahri, représentant la commission permanente française pour l'UNESCO.

À suivre et à perpétuer !

Octobre : 29^e édition de la Réunion des Sciences de la Terre à Montpellier – 27 au 31 octobre

Lors des rencontres techniques de 2024, la relation avec le monde de la **recherche** était apparue comme une priorité à développer. La réunion des Sciences de la Terre (RST) co-organisée par la SGF et Géosciences Montpellier avait été identifiée comme une bonne opportunité de travailler ce lien.

Nous nous sommes impliqués dans la définition des thématiques et les sessions géotrimoines / Géoparcs ont connu un grand succès, obligeant les organisateurs à étaler les présentations sur 2 journées et demie, en plus de l'excursion organisée dans et par le Géoparc Terres d'Hérault.

La thématique 11. Géopatrimoine - Collections - Diffusion & Médiation Scientifique s'est ainsi déclinée en 12 sessions, dont les sessions :

- **11.2** Géoparc Mondial UNESCO, des projets de territoires pour préserver et valoriser le patrimoine géologique ;
- **11.3** La **recherche** dans les espaces naturels protégés et/ou labellisés (Géoparcs mondiaux - patrimoine mondial – réserves de biosphère UNESCO) ;
- **11.4 Investigations paléontologiques** dans les aires protégées : un carrefour entre recherche et médiation ;
- **11.5** De la connaissance en géosciences à la **diffusion des savoirs** accessibles à tous ;
- **11.6** Médiation autour de l'eau continentale.

Plusieurs membres des Géoparcs étaient co-chairmen de ces sessions (Loïc Ducarme, Pauline Coster, Christophe Lansigu).

L'auditoire de ces sessions était bien fourni et les Géoparcs français étaient bien représentés pour cette édition particulièrement réussie de la RST (très bonne organisation et affluence record avec 1 200 participants au total).

L'excursion a permis de visiter 2 géosites du Géoparc Terres d'Hérault ainsi que le musée de Lodève qui en constitue un élément phare par ses collections paléontologiques et sa muséographie récente.

À noter que les rencontres Géole de SGF organisées par la section GEOLE et l'association CAP-Terre du 15 au 18 mai à Biscarosse ont également été un succès mais sans participation des Géoparcs français (priorité ayant été donnée à la RST).

3 Rapport d'activité

Réunions et contacts institutionnels

Plusieurs réunions ont eu lieu en 2025 :

- **2 AG extraordinaires :**
 - le 24 janvier pour valider les nouveaux statuts et renouveler les postes du Bureau non pourvus à l'AG du 18 décembre 2024 ;
 - le 17 octobre pour élire une nouvelle vice-présidente à la suite du décès de Laurent Marting ;
- **11 réunions du bureau** du CNGF pour préparer l'intervention au Sénat, statuer sur les propositions du groupe travaillant sur la communication, répondre aux demandes du GGN sur la stratégie long terme ou encore pour préparer les rencontres techniques en Haute-Provence ;
- **4 réunions du groupe communication**, qui ont permis de produire :
 - une communication commune pour le lancement des 10 ans du label ;
 - un flyer A5 pour présenter sommairement les Géoparcs français ;
 - un travail préparatoire à la refonte du site internet du CNGF ;
 - des éléments de langage des Géoparcs français pour l'argumentaire qui a servi de base au dossier de presse présenté au Sénat ;
- 3 novembre : intervention des Géoparcs de France au Sénat, rencontre de M. Darnaud, sénateur de l'Ardèche et de M. Roux, sénateur de Haute-Provence.

Suivi des candidatures et des projets français

2 Géoparcs ont été en phase de **renouvellement** du label en 2025, le Beaujolais et le Luberon.

Le Géoparc **Terres d'Hérault** a **obtenu sa labellisation**, elle sera officielle en 2026.

Il appartient au CNGF d'instruire et de transmettre les dossiers de candidature à la labellisation Géoparc mondial UNESCO. Pour 2025, deux dossiers ont été déposés :

- le Géoparc de **La Hague** ;
- et le Géoparc franco-anglais **Cross Channel Transmanche**.

L'instruction de ces dossiers au niveau national s'est déroulée en 2024 et, en tout état de cause, avant l'élection du nouveau bureau, en 2025. Celui-ci ne s'est donc pas saisi de ces dossiers, reprenant les conclusions de missions précédemment réalisées. Le CNGF a cependant rempli sa mission de transmission des lettres d'intention en juin et des dossiers de candidature en novembre à la commission permanente française pour l'UNESCO. Aide et soutien ont été apportés au fur et à mesure des besoins, notamment dans des lettres validant les soutiens, le CNGF demeurant le lien entre les Géoparcs aspirants et l'UNESCO.

À suivre...

Plusieurs territoires ont fait part de leur souhait d'intégrer le réseau des Géoparcs UNESCO :

- Socle de Provence : massif des Maures et de l'Esterel
- Le Vexin

Les autres projets ne se sont pas manifestés récemment.

Divers

⇒ Réunions GGN

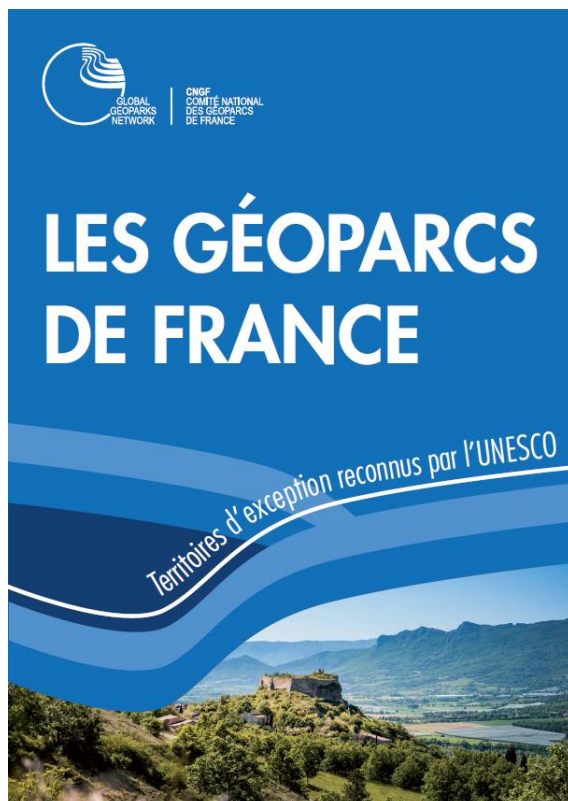
La Présidente a représenté la France aux réunions de l'Advisory Committee du GGN qui se sont déroulées en 2025. Ce comité réunit le bureau exécutif du GGN et les responsables des réseaux nationaux mondiaux.

À ce titre, la présidence du CNGF est associée aux débats qui comprennent, notamment, un tour de table sur les initiatives, projets, etc.

Plusieurs réunions ont été consacrées à la mise au point d'un **document stratégique pour 2025-2035**, à présenter et à voter à la conférence mondiale, en septembre. C'est à ce titre que le sujet du « ciel étoilé » a été évoqué en juin, comme étant un sujet très partagé par plusieurs Géoparcs français. Celui-ci n'a pas été inscrit dans les objectifs stratégiques du GGN, mais il intéresse plusieurs délégations et un groupe de travail pourrait être proposé.

⇒ Communication

Le travail intense du groupe communication a permis de produire un **dossier de presse** qui présente les différents Géoparcs français et le réseau.



ÉDITO

Le Comité national des Géoparcs français (CNGF), est fier d'accueillir, cet automne 2025, un nouveau Géoparc, Terres d'Hérault.

Désormais, dix Géoparcs mondiaux UNESCO composent le réseau et lui assurent un dynamisme particulièrement remarquable.

Que de chemin parcouru depuis la création des premiers Géoparcs, notamment, à l'initiative de la France, en 1997. La Haute-Provence est là pour témoigner de cette aventure, visant la reconnaissance officielle d'un territoire d'excellence avec le label décerné par l'UNESCO, sur la base de 240 critères. Oui, la France a été pionnière pour formaliser les premiers Géoparcs européens !

Le réseau français, qui a validé cette année deux nouvelles candidatures au label, La Hague et Cross Channel Transmanche, bénéficie d'une réelle reconnaissance de son excellence au niveau mondial.

Or, ce n'est pas le cas en France !

En effet, le label Géoparc mondial UNESCO ne figure pas en tant qu'acteur fondamental de la transition écologique, il n'est pas inscrit dans les textes fondateurs, en particulier, le Code de l'Environnement.

Ses actions sur le terrain s'en trouvent parfois limitées, alors qu'il constitue un outil fantastique de pédagogie, de diffusion des connaissances, de préservation et de valorisation des patrimoines, de mise en valeur de territoires d'excellence.

C'est pourquoi le CNGF, au nom des dix Géoparcs qui le composent, revendique une inscription officielle dans l'organisation de l'Etat. Elle doit être assortie d'une reconnaissance des compétences de ses membres pour accompagner la transition écologique dans les territoires mais également, agir auprès des populations pour favoriser la connaissance des écosystèmes, la mise en valeur de sites remarquables, la préservation de sites exceptionnels, etc.

La géologie est à la base de toutes les connaissances fondamentales d'un territoire, tout en proposant une lecture pluri disciplinaire de ses déclinaisons à travers les activités humaines, la faune et la flore, la vie économique, les atouts touristiques, les terroirs. Sachons préserver ses richesses !

- Marie-Pierre Berthier
Présidente du CNGF
Vice-présidente du Géoparc du Chablais